

Communiqué de presse

Berne, le 23.02.2023

Fin des mesures d'allégement du marché en vue

À la mi-novembre 2022, la situation du marché des porcs de boucherie s'est considérablement détériorée. Des mesures d'allégement du marché ont été prises dans le cadre d'une solution sans précédent élaborée par l'ensemble de la filière. Une cellule de crise a fait le point chaque semaine sur la situation et coordonné les mesures. Celles-ci ont porté leurs fruits et le retrait sera donc levé au plus tard à la mi-mars 2023, en fonction de l'assouplissement de la situation.

Les producteurs, le commerce et les utilisateurs étaient désireux, pour le bien des animaux, de détendre rapidement la situation sur le marché des porcs. Avec la mise en stock volontaire de viande porcine soutenue par l'Office fédéral de l'agriculture dans le cadre des aides Économie animale, près de 15 000 porcs de boucherie ont pu être retirés du marché.

Une autre mesure a consisté à exporter de la viande porcine vers l'espace européen. Un fonds a été créé pour financer l'activité temporaire d'exportation organisée selon le droit privé. La réduction de 20 centimes par kilogramme poids mort, effectuée au détriment des engraisseurs et du commerce de porcs, a été versée au fonds par les acheteurs. Cette mesure a permis d'éviter une nouvelle baisse des prix. Le fonds est géré par Proviande et supervisé par une commission paritaire composée de représentants des producteurs, des transformateurs et du commerce. Après la fin des activités d'exportation, il sera soldé et supprimé.

État actuel: la situation ne cesse de s'améliorer

Les deux mesures d'allégement du marché ont permis d'atteindre l'objectif suivant: prévenir une défaillance du marché qui aurait des conséquences dévastatrices pour l'ensemble de la chaîne de création de plus-value et en particulier sur les animaux dans les stabulations. Grâce à l'engagement des producteurs, du commerce, de la transformation, des organisations exportatrices et des acheteurs européens, ainsi qu'à l'aide de la Confédération, une surpopulation nuisible au bien-être des animaux dans les porcheries et une baisse encore plus drastique des prix des porcs ont pu dans l'ensemble être évitées. Voici les chiffres concernant les mesures prises ([en ligne](#)):

Total Allégement du marché du 5 décembre 2022 au 19 février 2023:

Action de congélation avec le soutien de la Confédération	14 987 demi-carcasses de porc
Exportation en demi-carcasses, organisée selon le droit privé	31 425 demi-carcasses de porc
Exportation de viande à saucisse congelée, organisée selon le droit privé	40 tonnes

La situation du marché s'est améliorée, mais elle reste tendue en raison du bas niveau des chiffres d'abattages et des poids morts trop élevés.

La cellule de crise continue à se réunir chaque semaine pour évaluer la situation. De plus, pour stabiliser le futur marché des porcs, Suisseporcs a élaboré avec un groupe de travail de nouveaux modèles qu'elle présentera au Conseil d'administration de Proviande mi-mars.

Contact

Proviande

Gioia Porlezza
Responsable Relations publiques
medien@proviande.ch
077 529 16 51



Suisseporcs

Meinrad Pfister
Président de Suisseporcs
meinrad.pfister@solevia.ch
079 916 00 41



Pourquoi fallait-il alléger le marché des porcs?

Le marché libéral des porcs se régule lui-même depuis des décennies. L'offre et la demande de porcelets d'engraissement et de porcs de boucherie déterminent le prix sur chaque marché partiel. Les éleveurs de porcs ont appris à vivre avec ce que l'on appelle le cycle du porc: lorsque les prix étaient élevés, ils augmentaient la production; lorsque les prix étaient bas, ils la réduisaient.

Le coronavirus a entraîné la fermeture des frontières en 2020, et ainsi une augmentation des achats de viande porcine suisse de la part des consommatrices et consommateurs. Une période de prix élevés a de ce fait été prolongée et les éleveurs de porcs étaient incités à maintenir une production importante. Avec l'ouverture des frontières et la légère baisse de la consommation de viande porcine liée à des évolutions au sein de la société, la surproduction est devenue subitement une réalité. La filière n'a pas été en mesure de réagir suffisamment tôt à ces changements sur le marché. Afin d'éviter des incidents nuisibles au bien-être des animaux dans les stabulations, elle a dû prendre elle-même en charge les mesures exceptionnelles de régulation du marché.